

Doublement de la voie Gléresse-Douanne.

Nous vous
remercions de votre
compréhension.



Travaux: Le Landeron.
Durée: mars - septembre 2024.



Chères riveraines et chers riverains,

Dans le cadre du projet de doublement de la voie entre Gléresse et Douanne, les chantiers se poursuivent selon la planification.

Des installations de chantier liées à ce projet sont en place au Landeron. Du matériel sera entreposé en gare du Landeron. Des manipulations avec un camion grue aux abords de l'installation de chantier pourront générer des nuisances sonores, notamment en début et fin de nuit. Vous trouverez au verso les dates des prochains travaux de nuit planifiés.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances dues aux travaux.

En tant que chef de projet, je reste volontiers à votre disposition en cas de questions via l'adresse: tunnel.ligerz@cff.ch.

D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,



Philippe Cornaz
Chef de projet général



Sergio Dumas
Chef de projet ligne de contact

Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date	Durée approximative	Nature des travaux
Du 4 au 31 mars 2024 (Nuits du DI au VE)	21h00 – 06h00	Chargements et manipulations avec camion grue et du personnel Nuisances: peu bruyant Zone: en gare du Landeron (voir plan)
Du 8 au 11 mars 2024 Du 15 au 18 mars 2024 Du 22 au 25 mars 2024	Week-end de travaux Du VE à 21h00 au LU à 06h00 non-stop	Chargements et manipulations avec camion grue et du personnel Nuisances: peu bruyant Zone: en gare du Landeron (voir plan)
Du 14 au 19 avril 2024 Du 30 juin au 30 août 2024 (Nuits du DI au VE)	21h00 – 06h00	Chargements et manipulations avec camion grue et du personnel Nuisances: peu bruyant Zone: en gare du Landeron (voir plan)
Du 30 août au 2 septembre 2024	Week-end de travaux Du VE à 21h00 au LU à 06h00 non-stop	Chargements et manipulations avec camion grue et du personnel Nuisances: peu bruyant Zone: en gare du Landeron (voir plan)

Les dates et les heures prévues se basent sur la planification théorique des travaux. Des écarts peuvent se produire en cas d'imprévu lié à l'exploitation (p. ex. retard de trains) ou à d'autres impondérables (p. ex. mauvaises conditions météorologiques, panne de machines, problèmes d'approvisionnement). Vous pouvez trouver ces informations de dernière minute ainsi que les autres travaux de votre région sous www.cff.ch/travaux et vous inscrire à la newsletter.

Zone d'intervention.

